

belle-mère, la concierge, l'inévitable "fruitier du coin", un cocher d'omnibus et l'armurier Coudognan aîné qui m'avait vendu le revolver.

La plupart de ces témoins n'avaient rien vu, rien entendu, et ne me connaissaient pas... Le ministère public et la défense réussirent tout de même à leur faire dire des choses graves, importantes, décisives!...

Mais la déposition la plus sensationnelle fut, sans contredit, celle de l'armurier Coudognan aîné, inventeur breveté et seul fabricant du merveilleux revolver dit "Perforax"... A l'appel de son nom, il s'avança à la barre, le dos voûté, les lèvres pincées, l'oeil farouche... On devinait en lui une colère sourde et une douleur muette; et l'auditoire ne put s'empêcher de frémir à la vue de son air tragique.

Après avoir proféré, d'une voix caaverneuse, le serment de dire la vérité, rien que la vérité, Coudognan aîné s'étant recueilli un instant, déposa en ces termes :

—Messieurs de la Cour, Messieurs les jurés, c'est avec un étonnement sans bornes, avec une stupéfaction douloureuse, que je viens constater ici le tort immense et l'affront sanglant que l'accusé a fait, hélas! à ma maison et à ma marque de fabrique...

—Hein? chuchotèrent Messieurs les de la Cour"...

—Hein? chuchotèrent Mesieurs les jurés en se regardant...

—Comment! reprit Coudognan aîné avec une indignation véhémement, comment, voilà un misérable (et il me désignait d'un doigt chargé de mépris et de haine) un misérable qui tire sur sa belle-mère en se servant, pour cela, d'un revolver système "Perforax", et qui non seulement ne la tue pas, mais qui ne lui fait que des blessures dérisoires! C'est inconcevable!... Je n'entends pas qu'on jette ainsi le discrédit sur une arme provenant de mes ateliers, et je proteste énergiquement contre la maladresse impardonnable de ce meurtrier de pacotille!... En agissant de la sorte,

il n'a cherché qu'à m'humilier et à me causer du préjudice; mais je vous assure que si tout le dégât s'est borné à des éraflures, ce n'est ni de ma faute, ni de celle de mon excellent "Perforax" à 34 francs 75... C'est la première fois, Messieurs, qu'un revolver acheté chez moi crache cinq balles à bout portant, sans occasionner la mort de la victime —et je vous prie de croire que mes armes produisent, d'habitude, les résultats les plus satisfaisants: donc, sous prétexte que ce monsieur a raté sa belle-mère, il ne faut pas en conclure que je vends des articles défectueux... Sinon, j'intente une action en dommages-intérêts à celui qui a fait suspecter ma bonne foi et me prôité industrielle, et je lui réclame cent mille francs!

A ces mots, je me sentis dans de vilains draps: un procès criminel, ce n'est rien, il y a toujours moyen de s'en tirer; mais quoi de plus redoutable qu'un procès civil?... Alors, pour ménager l'amour-propre et calmer le chatouil-



De ce pas, monsieur, vous irez d'un seul coup du "Perforax" tuer votre belle-mère.